

2.1 La connexion

Dans la mesure où la demande de bourse de collège peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux** de l'élève peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue.

Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

vosre identifiant

vosre mot de passe

VALIDER

Identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

Connexion par le portail éducation nationale
Rappel : la connexion par le compte ATEN se fait au moyen d'un compte responsable, et non élève.

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

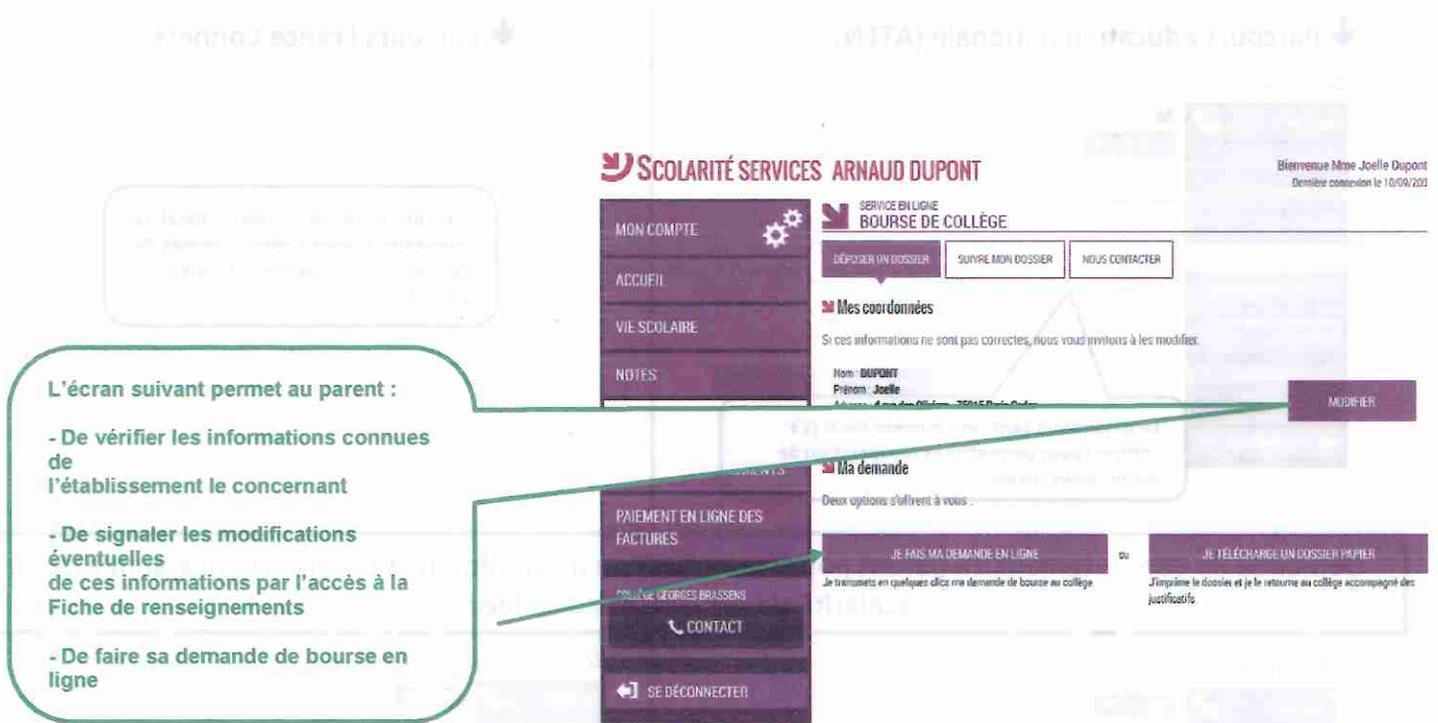
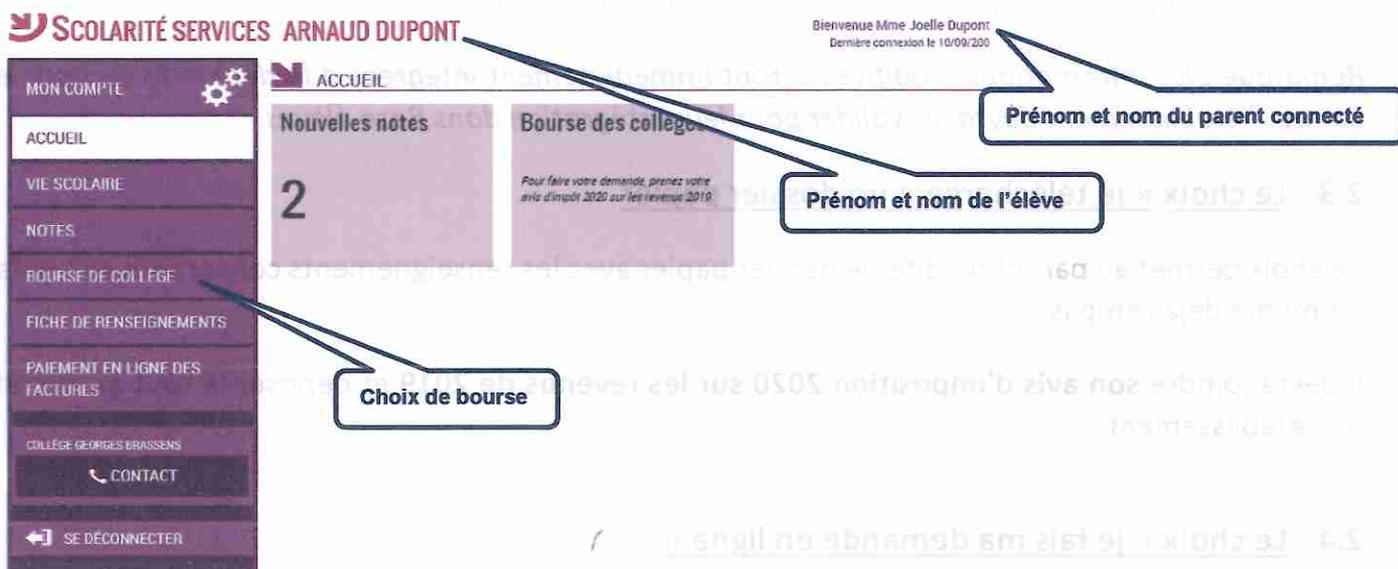
Qu'est-ce que FranceConnect?

Service indisponible de 3h à 4h du matin.

Connexion par France Connect : le parent décide de s'identifier soit par Impots.gouv, soit par La Poste, soit par Ameli, soit par Mobile Connect, soit par la Msa.

Après avoir procédé à cette identification en saisissant par exemple son identifiant pour Impots.gouv, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

Après la connexion, choisir **Bourse de collège** parmi les services proposés à gauche de l'écran.



2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements

Dès la connexion au téléservice Bourse de collège, le parent visualise, et modifie si nécessaire, **une partie des données administratives de son enfant et les siennes**.

Remarque : les informations modifiées seront immédiatement intégrées à la demande de bourse. Par contre, l'établissement devra les valider pour leur intégration dans Base élèves.

2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier

Ce choix permet au parent d'éditer le dossier papier avec les renseignements concernant son enfant et lui-même déjà remplis.

Il devra joindre **son avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019** et déposer le tout au secrétariat de l'établissement.

2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne »

Deux parcours selon que le parent s'est connecté par France Connect ou directement avec son compte Education nationale :

↓ Parcours éducation nationale (ATEN)

Le parent doit saisir son numéro fiscal (13 chiffres) pour permettre la récupération de ses données fiscales

↓ Parcours France Connect

Pas de saisie de numéro fiscal la connexion France Connect permet de récupérer les données fiscales du parent

Demande de consentement du parent pour l'actualisation de ses données fiscales chaque année de la scolarité de son enfant au collège

Pour la connexion par ATEN, le numéro fiscal est déjà mémorisé. Si le parent ne donne pas son consentement, le numéro fiscal ne sera pas conservé

Pour le parcours FranceConnect, le parent doit ici saisir son numéro fiscal pour autoriser l'actualisation

A partir de l'écran suivant : un seul parcours quel que soit le mode de connexion

Mes informations fiscales

Nous venons de récupérer ces informations fiscales sur votre avis d'imposition 2019. Merci de renseigner les informations complémentaires avant de poursuivre.

Déclaré(e) : **Joëlle DUPONT**
Arnaud DUPONT

Année d'imposition 2019 sur les revenus de 2019

Votre revenu fiscal de référence
Votre avis d'imposition 2019 indique un défaut d'années antérieures

Votre situation familiale
Situation déclarée de parent isolé

Nombre d'enfants à votre charge
Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée
Enfants majeurs célibataires

Êtes-vous en concubinage ? *

11000 €
Marié
Non
Séparé
Non
2
1
0

Oui
Non

ANNULER VALIDER

Les informations récupérées auprès de la DGFiP apparaissent à l'écran, une seule question est à renseigner si le parent n'est ni marié, ni passé. Pour préciser s'il vit en concubinage.

2.5 Récapitulatif des données fiscales du concubin

Récapitulatif des données fiscales de mon concubinaire

Vous devez renseigner ces informations fiscales sur votre avis d'imposition 2019.

Déclaré(e) : **Joëlle DUPONT**
Arnaud DUPONT

Année d'imposition 2019 sur les revenus de 2019

Son revenu fiscal de référence
Son avis d'imposition 2019 indique un défaut d'années antérieures

Sa situation familiale
Situation déclarée de parent isolé

Nombre d'enfants à sa charge
Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée
Enfants majeurs célibataires

14000 €
Marié
Non
Séparé
Non
1
1
0

ANNULER VALIDER

Dans cette situation, le parent devra renseigner le numéro fiscal du concubinaire ainsi que ses nom et prénom

Récapitulatif des informations fiscales de mon concubinaire

Il vous faut renseigner ces informations fiscales sur votre avis d'imposition 2019.

Déclaré(e) : **Joëlle DUPONT**
Arnaud DUPONT

Année d'imposition 2019 sur les revenus de 2019

Son revenu fiscal de référence
Son avis d'imposition 2019 indique un défaut d'années antérieures

Sa situation familiale
Situation déclarée de parent isolé

Nombre d'enfants à sa charge
Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée
Enfants majeurs célibataires

14000 €
Marié
Non
Séparé
Non
1
1
0

ANNULER VALIDER

Et dans l'écran suivant, le concubinaire devra donner son accord pour l'actualisation de ses données fiscales

Mes enfants

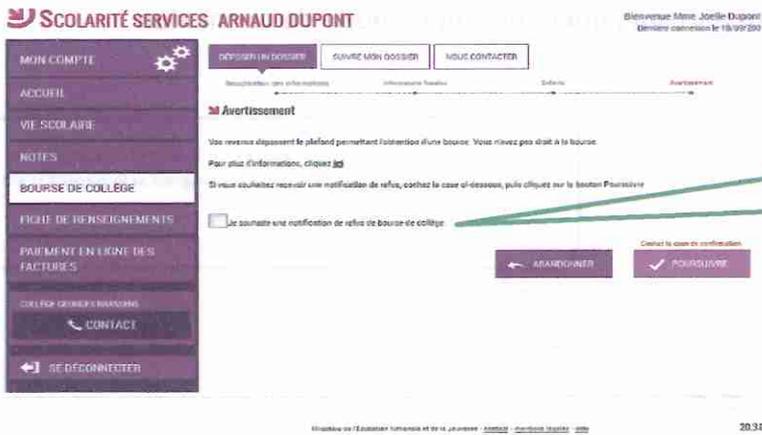
Vous faites une demande de bourse pour Arnaud Dupont.

Vous devez leur faire pour eux leurs enfants scolarisés dans le même collège. La demande est automatique.

Arnaud Dupont - 15/09/2016

ANNULER VALIDER

Puis il est proposé au parent d'ajouter d'autres enfants scolarisés dans le même collège (non boursiers)

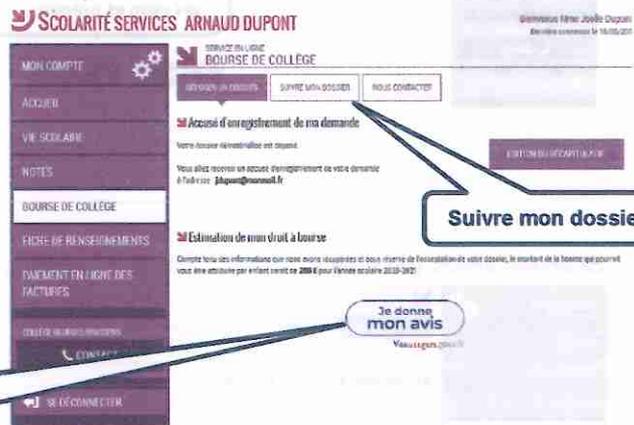
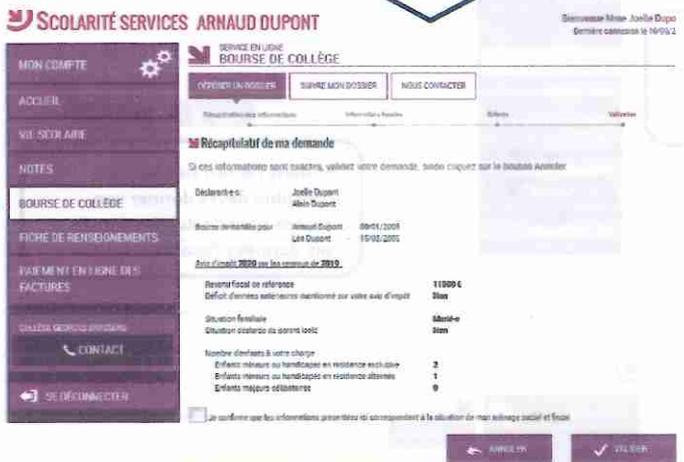


Si les revenus ne permettent pas d'attribuer une bourse, le parent est informé que ses revenus dépassent le plafond autorisé : **Il peut maintenir sa demande pour recevoir une notification de refus**

2.6 Récapitulatif de la demande

Quel que soit le résultat possible : attribution ou refus de bourse, un récapitulatif de la demande est affiché à l'écran. Le parent doit confirmer l'exactitude des renseignements fournis

Sur le dernier écran, le parent est informé qu'il recevra un accusé d'enregistrement de sa demande, et une estimation du droit à bourse est affichée. Il peut éditer un récapitulatif de sa demande et donner son avis sur la demande en ligne



Le bouton 'Je donne mon avis' ouvre le formulaire d'une enquête de satisfaction sur le service Bourse de collège

Suivre mon dossier

Une fois la demande de bourse en ligne terminée, le parent continue de pouvoir consulter le suivi du traitement de sa demande en accédant au téléservice **Bourse de Collège** dans l'onglet **Suivre mon dossier**